

Publié le 26 mars 2010

Le marché aux bovins se tourne vers le futur

Après 500 ans d'existence, le marché aux bestiaux de Saint-Christophe en Brionnais entre résolument dans le 21^e siècle. La SAEM spécialement créée pour l'occasion par la communauté de communes du canton de Sémur en Brionnais, a su redonner un nouveau souffle à cette structure clé dans une région dédiée à l'élevage.



Le marché symbolise l'activité de toute une région. Selon une étude de marché, pas moins de 100 000 bovins se trouvent dans un rayon de 30 kilomètres autour de Saint-Christophe en Brionnais. Ce village de 500 âmes a réussi à perpétuer au fil des siècles le commerce de bétail, lieu d'échange privilégié entre vendeurs et acheteurs venus de tout l'hexagone et même parfois de l'étranger. Après des périodes fastes, comme en 1990 où 100 000 bêtes avaient été vendues, le marché a pourtant connu un net fléchissement en 2004. Déterminée à redresser la barre, la commune décide d'abord de modifier le jour et les heures de marché, héritage de cinq siècles de tradition. Le passage du jeudi matin à 6 h au mercredi à 14 h répond beaucoup mieux aux exigences des acheteurs comme des vendeurs : le nombre de ventes repart à la hausse. Mais, il faut aller beaucoup plus loin pour redonner véritablement vie à ce site qui s'essouffait. « Il devenait nécessaire de développer une structure adaptée aux besoins des éleveurs », explique Jacques Buisson, directeur du marché de la [Société d'économie mixte](#) créée en juin 2009 pour atteindre cet objectif.

Un marché au cadran est alors créé, complément indispensable au traditionnel « marché de gré à gré », où seule la parole entre vendeurs et acheteurs fait loi. « Il apporte aux agriculteurs d'importants avantages tels que garantis de paiement, transparence et rapidité des transactions », commente Jacques Buisson, l'un des principaux artisans de cette évolution avec ses 30 ans

d'expérience dans le négoce de bétail.

La mise en place de la communauté de communes du canton de Sémur en Brionnais, qui réunit 14 communes et 5 000 habitants, a d'abord permis de réunir les trois millions d'euros nécessaires à l'opération grâce au soutien de l'État. « La création d'une société d'économie mixte est alors devenue la solution la plus adaptée pour assurer la gestion du marché », explique Jacques Buisson. Elle garantit, en particulier, un règlement en 48 h aux éleveurs qui respectent le règlement (c'est-à-dire qui annoncent leurs animaux à vendre avant le vendredi 18 h), contre aucun délai précis auparavant sur le « marché de gré à gré ». Si 200 à 300 bêtes sont encore régulièrement vendues dans ce dernier, plus de 800 sont désormais commercialisés par ce nouveau fonctionnement chaque mercredi, soit bien plus qu'espéré. « Et nous sommes encore en période creuse, la haute saison ne débutant qu'en juin », ajoute avec optimisme le directeur du marché qui emploie 25 personnes (soit dix équivalents temps plein) et crée une incontestable dynamique économique dans la région. Sans compter l'attractivité touristique qu'il génère : 300 à 400 visiteurs sont recensés chaque semaine.

Autre innovation importante : la rénovation des 11 000 m² de toit qui était amianté. Les 8 000 m² de panneaux photovoltaïques installés d'ici à fin avril assureront le financement des travaux. L'eau de pluie récupérée dans deux cuves de 180 m³ sera également utilisée pour le nettoyage hebdomadaire du marché.